

Le fonctionnement de l'association Terres de vie en Lozère

L'Association Terres de Vie en Lozère a recruté un nouvel animateur au 02 janvier 2017 : Martin Delaunay. Il intervient sur les sites Natura 2000 « Valdonnez » et « Falaises de Barjac », ainsi que sur la coordination du PAEC de la Vallée du Lot, projet porté par l'association Terres de Vie en Lozère depuis le 1^{er} janvier 2017.

Voici ses coordonnées :

martindelaunay@assoterresdevie.fr

☎ : 04.66.47.68.49

<http://valdonnez.n2000.fr/>

<http://barjac-blanquets.n2000.fr/>



Le Président Laurent SUAU et l'équipe de l'association Terres de vie en Lozère vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017

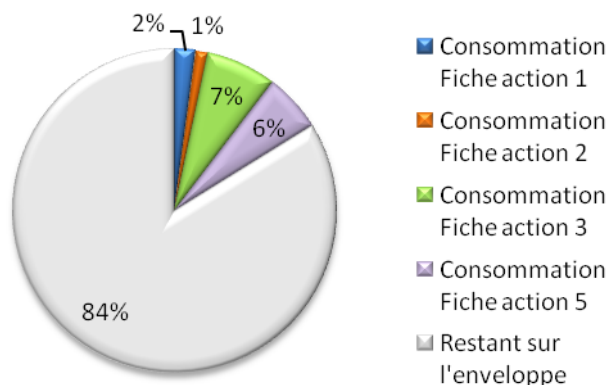
Le programme Leader 2014-2020

Bilan de l'année 2016

Le comité de programmation du Groupe d'Actions Locales s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2016.

La consommation LEADER sur l'année 2016 représente 16 % par rapport à l'enveloppe globale :

Consommation LEADER sur l'année 2016



4 programmations sur la fiche action n° 1 « Soutenir les dynamiques de revitalisation des villages du territoire »,

3 programmations sur la fiche action n° 2 « Adapter l'économie locale au regard de besoins de la population et des enjeux de développement »,

9 programmations sur la fiche action n° 3 « Soutenir les initiatives locales favorisant un cadre de vie de qualité et durable »,

1 dossier sur la fiche action n° 5 relative à l'animation du GAL

L'année 2016 a également permis de présenter en comité de programmation 12 dossiers pour opportunité.



L'équipe technique Leader du GAL Terres de vie en Lozère est à votre disposition pour vous aider au montage de votre projet ...

Mail : leader@assoterresdevie.fr

Tel : 04 30 43 46 17

La mission accueil et maintien de population



Les expérimentations de revitalisation des centres bourgs se poursuivent sur le territoire.

2ème expérimentation de revitalisation des centres bourgs

Le groupe des référents « aménagement du village » s'est réuni le lundi 12 décembre 2016 avec Eric Dessoliers du Parc National des Cévennes et Caroline Entraygues du CAUE de la Lozère pour échanger sur le réinvestissement de la rue principale à l'aide de propositions du PNC et du CAUE.



3ème expérimentation de revitalisation des centres bourgs

Une première réunion d'information sur la 3ème expérimentation de revitalisation des centres bourgs s'est tenue le 5 décembre 2016 à Saint Denis en Margeride. Les réunions d'informations sur les communes d'Estables et Badaroux se dérouleront les 10 et 23 janvier 2017.



L'Étude sur les potentiels de développement en terme de culture, sport et loisirs continue avec le groupement de bureaux d'étude "Echelles et Territoires / Manufacture des paysages".

Des ateliers « la ruche aux idées » se sont déroulés les 28 et 29 novembre à Langogne, Villefort et Mende. Vous pouvez retrouver les résultats et les analyses sur le [blog de suivi](#) de cette étude.

Contrat de ruralité

C'est sous l'impulsion de Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales qu'ont été instaurés les contrats de ruralité.

L'association terres de Vie en plein accord avec l'ensemble des élus du territoire a souhaité s'impliquer dans ce contrat et fédérer les collectivités du secteur. Cela va permettre de proposer un contrat à l'échelle du territoire, pour le territoire et qui vise à son développement.

En effet, ces contrats ont pour objet de promouvoir des ruralités dynamiques, innovantes et solidaires. Ce nouveau dispositif permettra d'accompagner l'émergence et la mise en œuvre de projets de territoire partagés entre l'État et les collectivités. Doté de crédits spécifiques de l'État chaque année, il favorisera également la constitution d'un cadre de cohérence des investissements publics.

Ces contrats vont s'articuler autour de 6 thématiques :

- 1- Accès aux services publics et marchands et aux soins
- 2- Revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité dans les centres villes/bourg
- 3- Attractivité du territoire : économie dont agriculture, numérique, tourisme, patrimoine naturel etc.
- 4- Mobilités locales et accessibilité du territoire
- 5- Transition écologique et énergétique
- 6- Cohésion sociale

Le projet de contrat cadre du contrat de ruralité a été réalisé à l'automne 2016 avec l'appui des services de l'Etat et déposé auprès du SGAR. Une réunion de travail est programmée le 27 janvier pour débattre avec les élus et les signataires de ce contrat des thèmes et des projets proposés. Ce document cadre devrait être signé en février 2017.

Programme Agro-Environnemental et Climatique

Un comité technique du PAEC Margeride a été réalisé en septembre 2016, un comité de pilotage est programmé le 14 février 2017.

Association Terres de vie en Lozère

7 place Charles de Gaulle 48000 MENDE -
Tél. 04 66 47 68 49 / 04 30 43 46 17

Site internet : assoterresdevie.fr

